



Centre Joseph-Marie
Formation et Apprentissage des Métiers
«Faites tout ce qu'il vous dira » (Jn2, 5)

CHOISIR SON METIER D'AVENIR

Menuiserie



Energie solaire photovoltaïque



Electricité



Maçonnerie



Couture



Elevage



Etanchéité



Adresse :
Quartier Lopongo
Territoire de Lomela
Province du Sankuru

I. Bénéficiaires du projet

- les élèves déscolarisés de 16 ans et plus
- les parents d'élèves du territoire rural de Lomela, mais aussi l'ensemble des parents d'élèves de communes ayant une frontière directe avec le territoire rural de Lomela,
- la population rurale tout entière

II. Justification

Dans le cadre global de la lutte contre le chômage des jeunes et conformément à la politique nationale de formation des jeunes, il est impérieux aujourd'hui de trouver des solutions à la formation professionnelle des jeunes.

Dans le territoire rural de Lomela, il n'existe pratiquement pas de centre de formation. Au regard des besoins toujours croissants, il devient urgent de former des ouvriers qualifiés dont le rôle est aujourd'hui joué par des autodidactes.

Notre projet voudrait :

- Former des jeunes professionnels aptes à l'emploi ou à l'auto emploi.
- Mettre sur le marché des ouvriers qualifiés,
- Combler le manque de structures de formation professionnelle

III. Description du projet

Ce projet va contribuer à l'implantation et au développement des infrastructures de formation technique au niveau de la province de Kinshasa.

3.1. Objectifs du projet

L'objectif principal de notre projet est de construire et d'équiper un ensemble d'infrastructures et/ou d'ateliers pour la formation, l'apprentissage et l'encadrement des jeunes filles et jeunes garçons âgés de 16 ans et plus.

Les objectifs spécifiques visent à :

- Créer un centre de formation pour les jeunes de 16 ans et plus à Lomela Centre
- Assurer une formation technique aux élèves en rupture de scolarité ;

3.2. Résultats attendus

- Créer un centre de formation pour les enfants de 16 ans et plus à Lomela Centre
- Construire et équiper un ensemble de bâtiments appropriés pour la formation en apprentissage.
- Avoir la capacité d'accueil des enfants de 16 ans et plus
- Assurer la formation technique et professionnelle aux élèves en rupture de scolarité ;
- Recruter des moniteurs pour la formation et l'encadrement
- Un encadrement approprié pour l'apprentissage d'un métier est assuré pour les apprenants.

3.3. Orientations des formations

Cette formation et cet apprentissage des métiers concerneront :

1. Métiers du bâtiment : - Maçonnerie - Menuiserie - Plomberie - Charpente - Peinture - Carrelage – Etanchéité, Electricité, ajustage etc.
2. Métiers de - Couture - Coiffure
3. Installation et maintenance de l'énergie solaire

4. Métier de l'agriculture - Elevage de volaille - Elevage de petits ruminants - Production maraichère –

5. Transformation des produits agricoles et maraîchers

6. Mécanique deux (2) roues et motopompe

7. Maintenance des matériels électroniques et électroménagers

8. Informatique et Télématicque

IV. Pour tout soutien financier, utiliser ces coordonnées bancaires

Equity BCDC

IBAN : 00018000010173544123119 (Emmanuel

Luhumbu Shodu)

Swift : BCDCCDKIXXX

15, Boulevard du 30 juin 22

BP : 2798 Kinshasa Gombe (RDC)

V. Pour toute information :

Mr Samuel Tuka : +243 817691683

Mr Yves Musere : +243 823888793

Ir. Jules Tanonga : +243 821571502

Mr Jeancy Muke : +243 822859957